

FO : Le syndicat qui reste un syndicat

Compte rendu du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 13 Avril 2012

Le CHSCT s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental, Monsieur Alain Saison. Les débats ont débuté à 9h00 pour se terminer à 13h45. Madame Sylvie HEROGUER a pris les fonctions de secrétariat pour l'Administration.

Compte tenu de sa victoire lors des élections du 20 octobre dernier, FO dispose désormais de 2 sièges sur 6 dans cette nouvelle instance (SNUI SUD Trésor Solidaires : 2 sièges, CGT :1 siège et CFTC :1 siège). Le CHSCT du Pas de Calais ne couvre plus désormais que les services de la DGFIP.

L'ordre du jour était le suivant :

Présentation du règlement intérieur des CHSCT

Le règlement intérieur du CHSCT a enfin été dévoilé. Il a pour objet de fixer dans le cadre des lois et règlements en vigueur, les conditions de fonctionnement du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de proximité du Pas de Calais.

Ce règlement, conforme au modèle national, a été soumis au vote des représentants du personnel, qui deviennent les seuls votants dans cette instance.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62	X		
SOLIDAIRES	X		
CGT	X		
CFTC	X		

Commentaires FO : **FO DGFIP62** a voté pour ce règlement intérieur.

Nouveau périmètre et composition du Comité

Le CHSCT se compose de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants. Pour **FO DGFIP62**, vos représentants sont Jacques REGNIER et Laurence DIDAUX (Titulaires) et Delphine MORTELETTE et Hervé FALSCHOWSKI (Suppléants).

Election du secrétaire du comité

Le nouveau dispositif interministériel prévoit l'élection, par les représentants du Personnel, et parmi eux, d'un secrétaire de CHSCT. En effet, seuls les CHSCT "Finances" disposent d'un budget propre et de secrétaires animateurs.

Michel BLOTHIAUX, représentant de la CGT, est le seul candidat au poste de secrétaire du comité.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62			X
SOLIDAIRES	X		
CGT	X		
CFTC			X

Commentaires FO : Il est tout à fait clair pour **FO DGFIP62** que le secrétaire du CHSCT n'a pas vocation à empiéter sur les prérogatives de la secrétaire animatrice. Il sera là pour représenter une sorte de "veille" permanente du personnel dans le cadre des attributions du CHSCT.

Approbation du procès verbal de la réunion du CHS-DI du 17 Octobre 2011

Le procès verbal de la réunion du CHS-DI du 17 Octobre 2011 n'a soulevé aucune observation de la part des membres du nouveau CHSCT.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62	X		
SOLIDAIRES	X		
CGT	X		
CFTC	X		

Commentaires FO : **FO DGFIP62** a voté pour ce procès verbal de CHS-DI.

Orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2012

La note ministérielle prévoit de développer la connaissance des risques professionnels, de prévenir les risques psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques, l'exposition aux substances toxiques et aux contraintes de pénibilité particulière.

Commentaires FO : **FO DGFIP62** constate que la qualité de vie au travail devient une priorité affichée par le Ministère (mise en place du Tableau de Bord de Veille Sociale, création des Espaces de Dialogue, ...etc). **FO DGFIP62 déplore que les créations d'emplois, qui amélioreraient à coup sûr les conditions de travail, ne soient pas prévues par la DGFIP !**

Points sur les réunions du groupe de travail des 17 février 2012 et 12 mars 2012

La réunion du 17 février 2012 a été consacrée à l'examen des documents suivants :

- registres santé et sécurité au travail,
- rapports de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention,
- déclarations d'accidents du travail.

La réunion du 12 mars 2012 a été consacrée à l'examen des propositions d'utilisation des crédits pour l'année 2012.

Proposition d'utilisation des crédits pour l'année 2012

Le budget total alloué au CHSCT du Pas de Calais est de 214 798,00 euros en 2012. Toutefois une « réserve républicaine » de 20 % en cette année électorale est constituée et elle ne sera débloquée qu'en septembre. De plus, une réserve de précaution de 6 % est également prévue.

Le CHSCT du Pas de Calais a décidé des dépenses à hauteur de 120 124,83 € sur les crédits annoncés de 171 838,00 euros.

Le budget du CHSCT mènera encore en 2012 de nombreuses actions en matière de protection de la santé et de la sécurité de l'individu au travail en finançant, totalement ou en partie, des actions concrètes destinées à prévenir les dangers auxquels les agents peuvent être exposés.

Une part significative du budget sera consacrée à la prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail (ambiance sonore, lumineuse, climatique, études ergonomiques, charge mentale ...). D'autres actions permettront également de lutter contre les dangers liés à l'environnement physique de travail (sécurité incendie ou électrique, hygiène, travail sur écran, archivage ...) ou les dangers liés à la structure des bâtiments (amélioration des locaux, voies de circulation, ascenseurs, amiante, sanitaire ...). Ces actions viseront aussi à favoriser l'insertion des personnes handicapées.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des actions menées en 2012 :

AIRE SUR LA LYS :

- Modification du poste de travail de la caisse,
- Facilitation de la manipulation de la porte blindée,
- Achat de repose pieds.
- Achat de tabourets hauts,

ARRAS (DDFiP) :

- Installation d'une rampe d'air chaud à l'accueil du Bâtiment Rue Brassard,
- Changement des stores au 5^{ème} étage du Bâtiment FOCH,
- Achat de gants et de chaussures de sécurité,
- Achat de tabourets hauts,
- Achat d'un fauteuil adapté.

ARRAS DIDEROT :

- Pose des stores à la Conservation des Hypothèques,
- Amélioration de l'éclairage des archives à la Conservation des Hypothèques,
- Achat de fauteuils ergonomiques,
- Remise en état de lavabos,
- Remplacement des blocs de secours,
- Installation d'un miroir à la sortie du parking,
- Achat d'un escabeau.

ARRAS (PAIERIE DEPARTEMENTALE) :

- Installation d'un isolant sur des pavés de verre au 1^{er} étage,
- Installation d'une fenêtre oscillo-battante,
- Achat de ventilateurs,
- Révision et remplacement des stores défectueux,
- Pose d'un film anti éblouissant sur les baies vitrées à l'accueil,
- Achats de supports d'ordinateur.

AVION :

- Achat de fauteuils ergonomiques.

BAPAUME :

- Achat de fauteuils ergonomiques,
- Installation d'un garde corps.

BETHUNE :

- Installation d'une sirène sécurité incendie supplémentaire,
- Amélioration de l'éclairage des archives du SIE,
- Achats de supports d'ordinateur,
- Achat d'un téléphone avec amplificateur,
- Achat d'un fauteuil adapté,
- Remplacement des blocs de secours,
- Installation d'un bouton à molette pour ouverture de la porte blindée en cas de coupure EDF,
- Eclairage du local à vélo.

BOULOGNE :

- Rénovation de l'isolation du coffrage du volet et de la fenêtre dans un bureau du SIE,
- Installation d'un radiateur dans un bureau,
- Achat de lampes de bureau,
- Amélioration de l'éclairage au SIE,
- Installation de stores au SIE,
- Sectorisation de l'éclairage des bureaux de BOULOGNE Municipale,
- Réfection de dalles de sol,
- Achat de fauteuils ergonomiques,
- Achat d'un appareil de manutention pour transport de charges,
- Achat d'une machine à compter les billets de banque pour BOULOGNE Municipale,
- Achat d'une machine à ouvrir le courrier,
- Mise aux normes de sécurité et handicapés de l'ascenseur,
- Réparation de l'eau chaude au 1^{er} étage,
- Achat d'un essuie main dévidoir de papier,
- Remplacement des blocs de secours,
- Vérification du défibrillateur,
- Rebouchage de trous dans le sol (bureaux).

BRUAY :

- Installation d'une sirène sécurité incendie supplémentaire,
- Achat et pose de stores,
- Installation de l'eau chaude dans les blocs sanitaires.

CALAIS :

- Achat de repose pieds,
- Achat d'une souris « Evoluent »,
- Création de deux emplacements pour handicapés sur le parking des agents,
- Vérification du défibrillateur.

CAMPAGNE LES HESDIN :

- Installation d'une sonde pour réguler le chauffage.

DESVRES :

- Mise en manuel du volet roulant en cas de coupure de courant.

DOUVRIN :

- Motorisation d'un volet.

ECUIRES :

- Installation d'une rambarde à l'escalier de secours à l'arrière du bâtiment,
- Remplacement des blocs de secours,
- Installation d'un revêtement de sol antidérapant à l'entrée extérieur du bâtiment.

HENIN BEAUMONT :

- Réalisation d'une isolation acoustique au SIE,
- Achat d'un casque sans fil,
- Remplacement du mécanisme d'ouverture de fenêtres,
- Remplacement des blocs de secours.

ISBERGUES :

- Installation de lave mains dans les toilettes.

LAVENTIE :

- Achat de fauteuils ergonomiques.

LENS :

- Vérification du défibrillateur,
- Prolongation de la rambarde de l'escalier à l'arrière du bâtiment.

LENS (CENTRE HOSPITALIER) :

- Rebouchage de trous dans le sol des bureaux.

LIEVIN :

- Installation de films de courtoisie sur vitrage côté rue,
- Achat d'un casque sans fil,
- Eclairage sortie du personnel,
- Installation d'un miroir à la sortie.

LILLERS :

- Installation de plaques signalétiques incendie sur les portes coupe feu,
- Achat et pose de stores,
- Achat d'une lampe de bureau,
- Achat de fauteuils ergonomiques,
- Achat de repose pieds,
- Installation de l'eau chaude dans les lavabos,
- Pose d'une alarme sonore en complément de l'alarme visuelle.

LONGUENESSE :

- Réalisation de l'isolation acoustique des boxes d'accueil.

MARQUION :

- Installation d'un lavabo dans le coin repas et d'un dévidoir pour le personnel d'entretien,
- Inversion de l'ouverture de la porte de la cave,
- Installation d'une rampe d'escalier,
- Installation de goulottes de câbles au sol.

MONTREUIL :

- Achat d'un escabeau.

OUTREAU :

- Pose d'un store dans le hall d'accueil.

ROUVROY :

- Réfection de carrelage du sol.

SAINT OMER :

- Achat de repose pieds,
- Achats de supports d'ordinateur,
- Achat de fauteuils ergonomiques,
- Achat d'un casque de téléphone,
- Installation de l'eau chaude dans les lavabos,
- Vérification du défibrillateur,
- Installation d'une main courante à l'entrée.

SAINT POL :

- Achat de fauteuils ergonomiques.

VIMY :

- Installation d'un miroir.

VITRY EN ARTOIS :

- Achat de repose pieds.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62	X		
SOLIDAIRES	X		
CGT	X		
CFTC	X		

Commentaires FO : **FO DGFIP62** a soutenu tous les projets améliorant les conditions de vie et de sécurité des agents.

Concernant la sécurité incendie, **FO DGFIP62** a demandé un recensement départemental des têtes de détection ioniques des détecteurs avant de voter leur remplacement par des têtes de détection optiques rendu obligatoire par une nouvelle norme européenne. Ce futur chantier sera extrêmement coûteux pour le budget départemental (plusieurs dizaines de milliers d'euros)

Informations sur les projets immobiliers

L'administration nous a fourni les plans actuels et le projet d'aménagement des locaux du SIP de Calais situés 14 rue Descartes à Calais suite à l'arrivée prévue de la Trésorerie de Calais Centre Hospitalier.

L'Hôpital de Calais s'installera dans le courant du mois de juillet 2012 dans de nouveaux locaux.

Dans un premier temps, la Direction de l'Hôpital avait prévu d'installer la Trésorerie au sein du nouvel Hôpital. Or, elle s'est vu attribuer un second IRM non prévu lors de la conception des plans du nouvel hôpital et a été contrainte de reprendre l'espace initialement prévu pour la Trésorerie.

Une nouvelle proposition a alors été formulée consistant à installer la trésorerie dans un ALGECO existant. Consultée, l'Administration centrale a fait savoir, par lettre du 18 octobre 2011, que cette solution ne pouvait être retenue en raison des risques qu'elle présentait au regard de la sécurité.

La Direction de l'Hôpital s'est engagée alors dans une nouvelle solution qui aurait consisté à procéder à la construction de locaux propres à la trésorerie. Les premières discussions conduisaient à un loyer au m2 excédant très largement le plafond fixé par France Domaine et n'aurait permis l'installation de la Trésorerie au mieux qu'en milieu d'année 2013.

Dans ces conditions, l'option retenue par la direction consiste à installer la Trésorerie de Calais CH et Banlieue dans le CDFP de Calais. Cette solution présente un double avantage : elle ne nécessite que peu de travaux et elle peut être mise en œuvre dès la fin du 1^{er} semestre 2012. Elle permet ainsi aux agents de bénéficier de la logistique et de la restauration du CFP de Calais.

Implantation de la Trésorerie

La Trésorerie sera installée pour sa partie hospitalière en rez-de-chaussée et pour la partie communale à l'étage.

Cette installation conduit à modifier a minima l'implantation actuelle des services du site.

Ainsi, le cadre A du SIP actuellement installé au RDC occupera un bureau au 1^{er} étage. Le plateau téléphonique de SIP, qui était jusqu'à présent installé dans un bureau, sera positionné chaque fois que nécessaire dans la salle de réunion. Pour la campagne IR à venir, le plateau téléphonique sera maintenu.

Le responsable et les 5 agents du Pôle de Fiscalité patrimoniale et personnelle seront installés dans 4 bureaux du 1^{er} étage, 3 bureaux qu'ils occupaient déjà ainsi que celui occupé par le plateau téléphonique jusqu'alors. Ces modifications conduisent à installer les B à 2 par bureau.

Au final, le nombre moyen de m2 par agent s'établit pour l'ensemble des services du site à 12,42 m2.

La tenue de la caisse

Le SIP tiendra la caisse pour lui-même et pour la Trésorerie. Pour éviter d'alourdir la charge de l'accueil/caisse du SIP, tous les usagers ayant à traiter un sujet concernant l'hôpital se présenteront dans un espace spécifique de réception. Une signalétique sera installée à cet effet.

Les archives

Les services actuellement installés dans le

CDFP conserveront leurs espaces d'archives. Deux nouveaux espaces seront créés à l'intention de la Trésorerie : un en RDC et un au 1er étage respectivement installés au sein de la partie hospitalière et dans un bureau mitoyen à la partie communale.

Les travaux

Ils consisteront principalement en la pose et dépose de cloisons, en la réfection de faux-plafonds et en l'aménagement d'un espace de réception supplémentaire au RDC.

A ce stade, le calendrier de l'ensemble des travaux n'est pas définitivement arrêté. Ils seront réalisés de mi-avril à fin juin, aucune intervention n'est prévue pendant la campagne de souscription des déclarations.

La date du transfert de la trésorerie

L'installation de la Trésorerie dans ses nouveaux locaux est prévue pour la 1^{ère} quinzaine de juillet.

Commentaires FO : FO DGFIP62 a dénoncé ce déménagement effectué en dépit du bon sens. Le déménagement du Centre Hospitalier de Calais est prévu en juillet 2012 sur le site dit de Virval. **Il semblait judicieux que la Trésorerie intègre ces bâtiments neufs en même temps que le personnel hospitalier, ce qui n'a pas été le chemin suivi par la Direction Générale !**

La faute à qui ? Parce qu'une tête pensante dans son grand bureau de Bercy a décidé que les quatre propositions faites par le Centre Hospitalier ne satisfaisaient ses critères de sécurité et d'économie budgétaire !!!

FO DGFIP62 déplore que la solution définitive trouvée par la direction locale, à savoir faire intégrer la Trésorerie du Centre Hospitalier dans les locaux du SIP de Calais, relègue le personnel à plus de 5 km de l'Hôpital. Que de chemin à parcourir pour les patients quand ils devront y déposer des valeurs ou pour y payer leurs dettes !!!

Cartographie des CHSCT dans les ministères économiques et financiers

Comme le prévoit le décret de 1982 modifié, la cartographie des CHSCT de nos ministères a été présentée en comité technique ministériel le 3 octobre 2011.

Elle a donné lieu à plusieurs échanges avec les représentants des organisations syndicales et est le fruit d'un compromis aux termes duquel l'administration a apporté quelques modifications importantes à son projet initial.

La cartographie présente les caractéristiques et nouveautés suivantes :

- les agents des douanes et des droits indirects sont rattachés au CHSCT du département où se situe la direction régionale (une quarantaine de DRDDI),
- pour l'essentiel les agents DGFIP en poste dans des structures supra départementales (DIRCOFI notamment) relèvent du CHSCT du département dans lequel ils exercent,
- à la demande des fédérations ministérielles, il va être créé un CHSCT spécial pour les enquêteurs de l'INSEE,
- enfin, s'agissant des agents des ministères économique et financier en poste dans les DIRECCTE ou les DDI, des CHSCT ont été créés en 2010 pour ces nouveaux services. Afin de continuer à suivre ces agents de nos ministères, la création d'une instance informelle, associant des représentants des personnels et des directions concernées, a été décidée en CTPM du 3 octobre 2011.

L'arrêté du 14 octobre 2011 portant création et organisation générale des CHSCT des MEF fixe leur périmètre d'intervention. Dans un nombre non négligeable de départements, compte tenu d'une part de la création de la DGFIP et de la réorganisation de la DGCCRF, le CHSCT a un périmètre monodirectionnel comme c'était déjà le cas pour les CHSCT spéciaux.

Il n'en demeure pas moins que l'action des CHSCT de proximité et spéciaux s'inscrit toujours dans le cadre d'une politique ministérielle, fortement réaffirmée par Mme Valérie Pécresse, ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, lors du comité technique ministériel du 3 octobre 2011 au cours duquel elle a annoncé différentes mesures relatives à l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents de nos ministères.

L'élaboration d'un plan ministériel pluriannuel santé, sécurité et conditions de travail pour la période 2012-2014 traduit cette volonté de poursuivre une politique ministérielle active dans ce domaine.

Par ailleurs, le secrétariat administratif de l'ensemble des CHSCT de proximité restera, comme pour les anciens CHS-DI, assuré par les secrétaires animateurs qui sont des agents de la direction des ressources humaines du secrétariat général de nos ministères.

Commentaires FO : **FO DGFIP62** et les autres organisations syndicales émettent un avis défavorable à la cartographie des CHSCT qui porte atteinte aux principes d'interdirectionnalité et de proximité des CHSCT et demande le maintien d'un maillage départemental des CHSCT au chef lieu du département, avec rattachement de tous les agents du Ministère qui travaillent dans ce département. En conséquence, nous demandons la révision de l'**Arrêté du 14 octobre 2011 portant création et organisation générale des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, au ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat et au ministère de la fonction publique.**

Questions diverses

L'administration nous informe de la rénovation du restaurant administratif du site d'Arras Diderot. Le début des travaux devrait avoir lieu entre le 15 juin et le 1^{er} juillet 2012 et ceux-ci devraient durer quatre mois environ. La restauration sera assurée pendant la durée de ces travaux dans une formule plus réduite qu'aujourd'hui.

Le coût de l'opération sera de 400 000,00 € à la charge de la direction locale, les matériels de cuisine seront intégralement remplacés et la terrasse située devant le self sera aménagée si des crédits sont encore disponibles.

La séance a été levée à 13h45.

Les représentants F.O DGFIP62 :

Titulaires

Laurence DIDAUX et Jacques REGNIER

Suppléants

Delphine MORTELETTE et Hervé FALSCHOWSKI

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

Pour la filière fiscale n°DGI :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu